

Formation de Moniteur Sportif animateur (MSA) & Initiateur (MSIn) voile croisière

Introduction générale de la formation.

La Fédération Francophone du Yachting Belge souhaite que ses écoles de croisière reconnues fassent appel à des moniteurs brevetés pour encadrer leurs stages. De la même manière, l'A.D.E.P.S. impose à ses centres sportifs d'engager des moniteurs brevetés pour l'animation de leurs stages.

Les formations de Moniteur Sportif animateur & Initiateur permettent d'obtenir des brevets dûment homologués et reconnus dans toute la Fédération Wallonie Bruxelles.

La formation de cadres "**Moniteur Sportif animateur**" a pour but de donner les outils nécessaires à la prise en main d'amateurs et/ou de débutants en sports nautiques sous l'entière responsabilité d'un moniteur breveté de minimum niveau 1 ou concordant.

La formation de cadres "**Moniteur Sportif Initiateur**" a pour but de donner les outils nécessaires à la prise en main d'amateurs et/ou de débutants en sports nautiques.

Ces deux formations comprennent un stage spécifique et un stage pédagogique. Elles ne peuvent être entamées que par un candidat répondant aux conditions préalables (voir plus bas)

Homologation et certification : les étapes pour obtenir son brevet

Brevet MSA :

- **Première étape** : les cours spécifiques
- **Seconde étape** : Les 1ers soins en milieu sportif (organisés par l'Adeps) ou le Brevet européen de premiers secours (BEPS). Cette étape peut être validée à tout moment mais au plus tard pour l'homologation du brevet.

Les modules validés au niveau MSA sont acquis pour la formation MSIn/MSEd ultérieure et ce, pour une durée de 4 ans fin d'année civile à partir de l'homologation du brevet. Une fois dépassé ce délai de 4 ans, les modules seront à représenter dans leur intégralité lors de la formation MSIn.

Brevet MSIn :

- **Première étape** : la réussite cours généraux (prérequis aux cours spécifiques). La validation des cours généraux est opérée exclusivement et directement par le service formation des cadres de l'AG Sport (ADEPS). **Attention**, la réussite des cours généraux n'équivaut pas à l'homologation du brevet mais elle donne accès à la seconde étape de la formation (les cours spécifiques).
- **Seconde étape** : les cours spécifiques.
- **Troisième étape** : Les 1ers soins en milieu sportif (organisés par l'Adeps) ou le Brevet européen de premiers secours (BEPS). Cette étape peut être validée à tout moment mais au plus tard pour l'homologation du brevet.

DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES

Moniteur sportif ANIMATEUR

✓ PRE REQUIS du Moniteur Sportif Animateur voile-croisière

Les conditions de participation à la formation spécifique sont les suivantes :

- Avoir atteint l'âge de **15 ans** minimum dans l'année du premier jour de la formation spécifique. Le diplôme pourra être délivré à partir de 16 ans.
- Être titulaire du brevet capacitaire 4e étoile tel que décrit dans le Mémento pour l'enseignement de la voile-croisière.
- Être titulaire du brevet de natation n°8 (400m) ou attester sur l'honneur d'être capable de nager 400m.
- Être affilié à une fédération de voile belge ou étrangère reconnue par World Sailing.

✓ PROFIL DE FONCTION du MSA voile-croisière

Le Moniteur Sportif ANIMATEUR (MSA) voile-croisière doit être capable

- En général :
 - S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif.
 - Aide active au moniteur responsable.
 - Faire découvrir et diversifier l'activité sportive en privilégiant l'approche par le jeu.
 - Permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce au sport.
 - Animer la pratique sportive.
 - Motiver l'apprentissage sportif.

- Au niveau technique :
- D'effectuer correctement les manœuvres-types de la filière progression jusque et y compris le brevet de chef de bord côtier de la FFYB, les manœuvres sécuritaires, de contrôler les repères, les positions sur les supports employés dans les écoles. Il maîtrisera les prises de coffres, les amarrages, les accostages à la voile et au moteur, le mouillage sur ancre. Il connaîtra les réglages des gréements, des voiles.
- Connaître et appliquer les bases du RIPAM (Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer) : règle 1, 2, 3, 5, 6, 9, 12, 13, 15, 16, 18.
- Connaître et respecter le balisage latéral et cardinal, les signaux de trafic portuaire.

- Au niveau pédagogique :
- Aide à la prise en charge des stagiaires de la filière progression chez l'adulte et les jeunes, à l'intérieur d'une équipe pédagogique.
- D'assumer le contrôle, les réglages et l'adaptation du matériel en fonction du groupe, de son niveau et des conditions météorologiques,
- De respecter les normes de sécurité et les règlements en application sur le plan d'eau et dans l'école où il fonctionne.

✓ **PUBLIC CIBLE du MSA voile-croisière**

- Toute personne souhaitant s'initier à la voile (dans le cadre de la filière progression).
- Tous les âges.
- Pratiquants « loisir » novices et débutants.
- Sportifs à la recherche de découverte d'activités physiques et sportives.
- Pratiquant de la voile-légère souhaitant découvrir un autre support, une autre pratique.

✓ **CADRE D'INTERVENTION du MSA voile-croisière**

- Toute base nautique (lac, voie navigable) sous la responsabilité d'un responsable de base de niveau 1, 2 ou niveau 3, d'un MSIn et/ou MSEd.
- Clubs (équipes structurées, écoles de sport,...).
- Programmes ADEPS d'animation sportive.

- Associations sportives diverses (sport sénior, pratique loisir encadrée,...).
- Communes (activité de quartier, plaine sportive,...).

✓ **CADRE D'AUTONOMIE ET DE RESPONSABILITE du MSA voile-croisière**

- Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine d'encadrement et/ou de formation, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.
- Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varie.

Moniteur Sportif INITIATEUR

✓ **PRE REQUIS du Moniteur Sportif Initiateur voile-croisière**

Les conditions de participation à la formation spécifique sont les suivantes :

- Avoir réussi les cours généraux Adeps MSIn.
- Avoir minimum 17 ans dans l'année de la formation.
- Être titulaire du niveau 4e étoile tel que décrit dans le Mémento pour l'enseignement de la voile-croisière et du brevet de chef de bord hauturier de la FFYB ou équivalent défini par la Commission Pédagogique.
- Avoir un brevet de natation (400m) ou attester sur l'honneur d'être capable de nager 400m
- Être affilié à un club membre de la FFYB ou étrangère reconnue par World Sailing.
 - ➔ Ces conditions doivent être remplies pour le début de la formation spécifique !
- Être titulaire d'un brevet de conduite général.
 - ➔ Cette condition doit obligatoirement être remplie préalablement aux stages pédagogiques !

- Être titulaire des premiers soins en milieu sportif OU du brevet européen de premier secours (BEPS)
- Être titulaire du brevet VHF (ou SRC ou CRR ou autre brevet supérieur au VHF)
 - ➔ Cette condition doit être réalisée au plus tard pour la demande d'homologation

✓ **PROFIL DE FONCTION du MSIn voile-croisière**

Le Moniteur Sportif Initiateur (MSI) voile-croisière, doit être capable

- En général :
 - Faire découvrir et diversifier l'activité sportive en privilégiant l'approche par le jeu.
 - Permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce au sport.
 - Animer la pratique sportive.
 - Continuer le développement des habilités motrices générales.
 - Développer progressivement des habilités motrices spécifiques.
 - Motiver l'apprentissage sportif.
 - Intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective.
 - Fidéliser à une activité sportive dans l'optique de pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie.
 - S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif.

- Au niveau technique :

- d'effectuer correctement les manœuvres-types de la filière progression jusque et y compris le brevet de chef de bord hauturier de la FFYB, les manœuvres sécuritaires, de contrôler les repères, les positions sur les supports employés dans les écoles. Il maîtrisera les prises de coffres, les amarrages, les accostages à la voile et au moteur, la récupération de l'homme à la mer (MOB), le mouillage sur ancre. Il connaîtra les réglages des gréements, des voiles.
- connaître et appliquer les bases du RIPAM (Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer) : règle 1, 2, 3, 5, 6, 9, 12, 13, 15, 16, 18.
- balisage latéral et cardinal, les signaux de trafic portuaire.

- Au niveau pédagogique :

- de prendre en charge les stagiaires, en 1er et 2ème degrés ou pass pro * et ** (voir mémentos susmentionnés) chez l'enfant et chez l'adulte (brevet élémentaire).
- d'assumer le choix, la manutention, le contrôle, les réglages et l'adaptation du matériel en fonction du groupe, de son niveau et des conditions météorologiques.
- de respecter les normes de sécurité et les règlements en application sur le plan d'eau et dans l'école où il fonctionne.

- ✓ **PUBLIC CIBLE du MSIn voile-croisière**

- Toute personne souhaitant s'initier à la voile (dans le cadre des niveaux 1 et 2 du « mémento voile » - disponible au secrétariat).
- Tous les âges.
- Praticants « loisir » novices et débutants.
- Sportifs à la recherche de découverte d'activités physique et sportives.
- Praticants souhaitant louer ou acheter un jour un voilier de plaisance.

✓ **CADRE D'INTERVENTION du MSIn voile-croisière**

- Toute base nautique (lac, voie navigable, mer) sous la responsabilité d'un responsable de base de niveau 2 ou niveau 3 (dans un premier temps). Par la suite, cette fonction fera l'objet d'une expertise.
- Clubs (équipes structurées, écoles de sport,...).
- Programmes ADEPS d'animation sportive.
- Associations sportives diverses (sport sénior, pratique loisir encadrée,...).
- Communes (activité de quartier, plaine sportive,...).

✓ **CADRE D'AUTONOMIE ET DE RESPONSABILITE du MSIn voile-croisière**

- Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine d'encadrement et/ou de formation, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.
- Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

➤ **Préalablement aux cours spécifiques**

- Le formulaire d'inscription préalable dûment complété, à rentrer au plus tard 1 mois avant la formation par mail.
- Un certificat médical attestant de la capacité à pratiquer la discipline concernée.
- Une copie de la carte d'identité ou d'un passeport prouvant l'âge du candidat.
- Une copie du brevet A de la 4e étoile voile-croisière.
- Présentation des documents de réussite ou de dispense aux cours généraux A.D.E.P.S. de Moniteur Sportif Initiateur **(Uniquement pour MSIn)**
- La preuve de l'affiliation (licence) à une fédération de voile belge ou étrangère reconnue par World Sailing et assurant une couverture en responsabilité civile dégâts matériels et corporels ainsi qu'une couverture en dégâts corporels propres.
- La preuve de la réussite du brevet N°8 (400m) de la FRBNS ou l'attestation sur l'honneur d'être capable de nager 400m.
- Preuve d'acquittement des droits d'inscription et d'homologation.

➤ **Préalablement à la réalisation des stages pédagogiques**

- La copie du brevet de conduite général **(uniquement pour MSIn)**

➤ **Pour obtenir l'homologation de la formation de Moniteur Sportif initiateur en voile**

- La preuve de la réussite du BEPS (Brevet européen de premier secours) ou des Premiers soins en milieu sportif.
- La copie du brevet VHF (ou équivalent) **(uniquement pour MSIn)**.

➤ **Modalités d'inscription (préalable et définitive).**

- Au plus tard 1 mois avant le début de la formation concernée, toutes les personnes intéressées par une formation de cadre devront télécharger, compléter, scanner et renvoyer à l'adresse mail indiquée, le formulaire d'inscription préalable disponible sur le site www.ffyb.be (disponible au plus tard le 1er décembre pour les formations de l'année suivante).
- L'organisation et ou l'annulation des formations programmées se fera sur base du nombre de formulaires d'inscription préalable reçus.

- Dans le cas où un nombre insuffisant de candidats se seraient préalablement inscrits à la formation MS ANIMATEUR, soit on pourra regrouper les candidats inscrits à une formation de Moniteur Sportif Animateur en voile-croisière et les candidats inscrits à une formation de MSA en voile légère, soit les candidats inscrits à la formation de MSA voile-croisière et ceux inscrits à la formation de MSIn en voile-croisière, soit la formation sera purement et simplement annulée et les candidats se verront proposer de participer à une formation programmée ultérieurement.
- Dans le cas où un nombre insuffisant de candidats se seraient préalablement inscrits à la formation MS INITIATEUR, soit on pourra regrouper les candidats inscrits à une formation de Moniteur Sportif Initiateur en voile -croisière et les candidats inscrits à une formation de Moniteur Sportif Initiateur en voile légère et/ou en planche à voile, soit la formation sera purement et simplement annulée et les candidats se verront proposer de participer à une formation programmée ultérieurement.
- Lorsque le nombre de candidats est suffisant, la FFYB confirme, par mail, à tous les candidats, l'organisation de la formation et leur demande de compléter leur dossier en envoyant l'ensemble des documents cités ci-dessus.
- L'inscription ne sera considérée comme définitive que lorsque le dossier d'inscription tel que décrit ci-dessus sera complet.
- L'inscription devra être définitive pour ouvrir le droit à la participation au stage de formation.

Le candidat a la possibilité de se rétracter au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Au-delà de ce délai, les droits d'inscriptions ne seront remboursés que sur présentation d'une raison valable et d'un document justificatif (certificat médical par exemple).

DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES

Thématique 1 : Cadre institutionnel et Législatif (commun voile légère et voile croisière)

- Module 1 CS.1.1.1. Structure de la voile
- Module 2 CS 1.1.2. Assurances et responsabilités

Thématique 2 : Didactique et Méthodologie (commun voile légère et voile croisière)

- Module 1 CS 1.2.1. Construire une séance de cours
- Module 2 CS 1.2.2. Faire découvrir la propulsion
- Module 3 CS 1.2.3. Méthode globale-méthode analytique
- Module 4 CS 1.2.4. Comment se comporter
- Module 5 CS 1.2.5. Comment évaluer
- Module 6 CS 1.2.6. Briefing-débriefing
- Module 7 CS 1.2.7. Stage pédagogique

Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance

- Module 1 CS 1.3.1. La météorologie. (commun voile légère et voile croisière)
- Module 2 CS 1.3.2. Physique de la voile (commun voile légère et voile croisière)
- Module 3 CS 1.3.3. Technique du croiseur. (spécifique voile croisière)

Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs

- Module 1 CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement.
- Module 2 CS 1.4.2. Le site: consignes de sécurité
- Module 3 CS 1.4.3. Man Overboard (MOB)

Thématique 5: Ethique et Déontologie

- Module 1 CS 1.5.1. Valeurs sociales et morales du sport de la voile

Souligné : les modules qui doivent être validés pour la formation MS Animateur. Les animateurs qui ont réussi ces modules en seront dispensés pour la formation MSIn ou MSED. La validité de ces modules est de 4 ans fin d'année civile à partir de l'homologation du brevet. Une fois dépassé ce délai, ils ne seront à représenter dans leur intégralité.

Tableau complet des modules de la formation de cadres Moniteurs Sportifs Initiateur en Voile-croisière

Thématique 1	Thématique 2	Thématique 3	Thématique 4	Thématique 5
Cadre institutionnel et législatif	Didactique et méthodologie	Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	Aspect sécuritaires et préventifs	Éthique et déontologie
CG 1.1.1. - Ma formation de cadre sportif - 1h	CG 1.2.1. - Apprentissage et contenus en fonction de l'âge - 4h	CG 1.3.1. - Approche de déterminants de gestion psycho-émotionnelle - 3h	CG 1.4.1. - Une pratique en toute sécurité: la prévention - 1 h30	CG 1.5.1. - Règles de bonne conduite d'un cadre sportif - 1 h30
CG 1.1.2. - Statut social et fiscal du cadre sportif - 1h	CG 1.2.2. - Mon action avant, pendant et après ma séance - 3 h	CG 1.3.2. - Un support à l'activité physique : la « Machine humaine » - 3h	- -	- -
CG 1.1.3. - Le paysage sportif: du pratiquant aux fédérations communautaires et nationales - 1h	CG 1.2.3. - multimédia au service de l'apprentissage sportif - 2 h	CG 1.3.3. Déficiences et pratiques sportives : organisation du Handisport - 1h	- -	- -
- -	- -	CG 1.3.4. Recommandations de base pour une bonne pratique physique - 1h	- -	- -
CS 1.1.1. - Structure de la voile - 45'	CS 1.2.1. Construire une séance de cours - 9h	CS 1.3.1 La météorologie - 3h15	CS 1.4.1. - Le bateau manœuvrant au moteur - 2h30	CS 5.1.1. Valeurs sociales et morales du sport de la voile - 1h - -
CS 1.1.2. - Assurances et responsabilités - 45'	CS. 1.2.2. Faire découvrir la propulsion - 5h	CS 1.3.2 Physique de la voile - 3h15	CS 1.4.2. Le site : consignes de sécurité - 1h15	- -
- -	CS 1.2.3. Méthode globale-méthode analytique - 3h30	CS 1.3.3 Technique du croiseur - 6h	CS 1.4.2.3 Man Overboard (MOB) - 2h15	- -
- -	CS 1.2.4. - Comment se comporter - 4h30	- -	- -	- -
- -	CS 1.2.5. - Comment évaluer - 1h00	- -	- -	- -
- -	CS 2.2.5. = CS 1.2.6. - Briefing- debriefing - 5h30	- -	- -	- -
- -	CS 1.2.6. Briefing-débriefing - 5h30	- -	- -	- -
- -	CS 1.2.7. Stage pédagogique 30h (MSA)- 60h (MSIn)	- -	- -	- -

LEGENDE:

Cours généraux Adeps MSIn : orange clair

Cours spécifiques MSA & MSIn : vert clair

Cours spécifiques MSIn : vert foncé

Spécifique « voile-croisière » : encadré.

Le contenu des autres modules (non-encadré) rejoint celui des formations MSA et MSIn Voile légère

Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif - 2 modules

MSIn uniquement

Compétences spécifiques de la thématique 1

- Être capable de se situer dans la structure de la voile : World Sailing, Royal Belgian Sailing Fédération, FFYB, Cercles, Centres A.D.E.P.S.
- Connaître le fonctionnement des écoles des cercles FFYB, labellisation, curriculum pédagogique, rôle de la Commission pédagogique mixte
- Connaître le rôle des classes
- Connaître les risques, le degré de responsabilité, la couverture de cette responsabilité lors d'un encadrement sur l'eau

Identification des modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » :

➔ Module CS.1.1.1. Structure de la voile (30 min + 15 min d'évaluation)

L'objectif est de préciser la position de l'intervenant dans le monde de la voile. Nous fournirons et expliciterons un organigramme général de la voile depuis World Sailing jusqu'à la FFYB et ses cercles.

➔ Module CS 1.1.2. Assurances et responsabilités (30 min + 15 min d'évaluation)

Il s'agira de connaître ses droits et ses devoirs vis-à-vis des écoles, de la fédération, des stagiaires apprenants ; de connaître les responsabilités et les couvertures de ces responsabilités par les assurances au point de vue matériel et corporel.

Compétences spécifiques de la thématique 2

→ Pour la formation MSA

- Satisfaire aux exigences d'un stage de 30h couvrant des cycles complets dans une école de voile reconnue avec un maître de stage agréé par la Commission pédagogique mixte au niveau découverte et initiation.
- Aider à la mise en place de la séance, au gréement, à l'amarrage à bord du support ou à l'aide d'un bateau de sécurité ne nécessitant pas le brevet restreint.

→ Pour la formation MSIn

- Être capable de définir ses objectifs, buts et micro-objectifs dans le but de construire une séance et de pouvoir évaluer les résultats en termes de comportements observables.
- Être capable de créer et/ou appliquer des jeux de découvertes adaptés à l'enfant ou à un débutant
- Connaître les méthodes globales et les méthodes analytiques et pouvoir adapter la séance en fonction de la sensibilité du primo apprenant (enfant ou adulte) Avoir conscience des problèmes proprioceptifs dus au milieu hostile (liquide notamment)
- Être capable de réagir efficacement devant un individu, un groupe, un groupe pré-structuré (classe de voile p ex.)
- Être capable d'évaluer l'acquis d'un individu en vue d'attribuer un brevet capacitaire.
- Être capable de tenir un briefing et un débriefing à terre, sur l'eau.
- Satisfaire aux exigences d'un stage de 10 jours couvrant des cycles complets dans une école de voile reconnue avec un maître de stage agréé par la Commission pédagogique mixte au niveau découverte et initiation

→ Module CS 1.2.1. Construire une séance de cours (8h + 1h d'évaluation)

MSIn uniquement

Comment construire une séance d'initiation et de découverte. Chez l'enfant, chez l'adulte. Construction d'un stage. Évaluation des résultats en termes de comportements observables.

Compétences attendues au terme de ce module :

- Maitrise de la préparation de la séance
- Complexifier et simplifier les exercices
- Déterminer un objectif et les micro-objectifs y aboutissant
- Analyse de la séance
- Intervention

→ Module CS 1.2.2. Faire découvrir la propulsion (4h + 1h d'évaluation)

MSA & MSIn

Découverte de la voile et du milieu mouvant. Éveil des sensations de vent et d'équilibre. La "propulsion".

Compétences attendues au terme de ce module :

- Maitrise des étapes de la découverte de l'action du vent sur la voile et de l'implication sur l'équilibre et la vitesse.
- Les réglages aux différentes allures
- Les actions lors de manœuvres
- Mobilité à bord

→ Module CS 1.2.3. Méthode globale-méthode analytique (3h + 30 min d'évaluation)

MSIn uniquement

La méthode globale et la méthode analytique. Avantages, inconvénients. Fixation du geste technique et répétition.

Compétences attendues au terme de ce module:

- Connaitre la méthode d'enseignement.
- Pouvoir adapter la méthode d'enseignement à l'âge et à la technique des stagiaires.
- Intervenir en fonction du type de support (collectif – solo – double)
- Réagir devant l'adulte apprenant
- Etc

→ Module CS 1.2.4. Comment se comporter (4h + 30 min d'évaluation)

MSA & MSIn

Comment se comporter. Attitude devant un individu, devant un groupe qui se structure, devant un groupe pré-structuré. Empathie. Savoir adapter le contenu et l'approche pédagogique en fonction des caractéristiques des individus.

Compétences attendues au terme de ce module :

- Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages
- Comprendre sa position vis-à-vis du groupe
- Maîtrise de la communication du savoir
- Les canaux de communication (verbale – non verbale)
- Les styles d'enseignement
- Le leadership

→ Module CS 1.2.5. Comment évaluer (45 min + 15 min d'évaluation)

MSIn uniquement

Analyse de l'ensemble de la filière « progression ».

Compétences attendues au terme de ce module :

- Maîtrise des critères d'évaluation repris dans la filière progression
- Connaissance du memento
- Détecter un talent éventuel

→ Module CS 1.2.6. Briefing-débriefing (5h + 30 min d'évaluation)

MSIn uniquement

Le briefing et le débriefing. D'un exercice, d'une séance complète. Comment se comporter, comment répondre aux besoins des apprenants. Les conseils et commentaires sur l'eau. Préparation de ces séances. Prise de notes sur l'eau. Le dialogue, l'écoute.

Compétences attendues au terme de ce module :

- Aptitude à l'auto-évaluation avant et après chaque séance
- Analyse du déroulement de la séance
- Intervention sur l'eau – à terre
- Adaptation en vue de la création d'objectifs suivants
- Prise de notes sur l'eau, vidéo

Pour la formation MSA

Un stage de 30h évalué par un maître de stage reconnu et approuvé par la Commission Pédagogique mixte. Il se déroulera dans une école de croisière reconnue. Il sera de niveau découverte. Il ne commencera qu'une fois l'ensemble des modules des thématiques propres à la formation MSA réussis.

Compétences attendues au terme de ce module :

- Aide efficace à l'organisation des séances
- Aide à la gestion du groupe

Pour la formation MSIn

Deux stages de 5 jours d'un même cycle (1X5 ou 5X1) seront évalués par deux maîtres de stage différents reconnus et approuvés par la Commission Pédagogique mixte. Le 1er stage sera composé de 70% de gestion pédagogique et d'environ 30% d'observation. Le maître de stage veillera à l'implication progressive du futur MSIn tout au long de cette semaine. La 2ème semaine sera constituée d'environ 95% d'implication et gestion pédagogique. Le maître de stage sera toujours présent pour rectifier un exercice, une séance et apporter son expertise au candidat. Ils se dérouleront dans une école reconnue ou un centre A.D.E.P.S. (différent pour chaque stage) Ils seront de niveau découverte et initiation.

Au moins un des deux stages doit se dérouler sur un plan d'eau ou il est possible de passer les différentes nuits dans différents ports ou abris.

Les stages pédagogiques ne pourront commencer qu'une fois l'ensemble des modules des thématiques 1 à 5 (le module 7 de la thématique 2 excepté) réussis. Le candidat DOIT également être en possession de son brevet de conduite en eaux intérieures.

Compétences attendues au terme de ce module :

- Maîtrise de l'organisation des séances
- Gestion du groupe
- Gérer les critères d'évaluation par rapport aux observations

Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance – 1 module pour MSA / 3 modules pour MSIn

MSA (en partie) & MSIn

Compétences spécifiques de la thématique 3

→ Pour la formation MSA

- Cape
- Ris – y compris en route
- Prise de coffre
- Arrivée et départ à la voile et au moteur
- Récupération de l'homme à la mer (MOB)
- Mouillage sur ancre
- Organisation de l'équipage
- Les bases de la lecture de carte
- Remorquage
- Le candidat devra perfectionner sa technique de sorte qu'il soit libre vis-à-vis du support et ce dans les conditions extrêmes de surpuissance. Il perfectionnera également la manutention et l'amarrage, les départs et arrivées sur les différents supports utilisés dans les écoles de voile. Il sentira les effets de l'assiette longitudinale, latérale, les traînées, enfournements, pourra culer et se mettre à la cape, réduire et renvoyer de la toile sur l'eau.
- Connaître et appliquer correctement les bases du RIPAM : règle 1, 2, 3, 5, 6, 9, 12, 13, 16, 18 balisage latéral et cardinal et les signaux de trafic portuaire.

→ Pour la formation MSIn

- Cape
- Ris – y compris en route
- Prise de coffre
- Arrivée et départ à la voile et au moteur
- Récupération de l'homme à la mer (MOB)
- Mouillage sur ancre
- Organisation de l'équipage
- Les bases de la lecture de carte
- Remorquage
- Être capable d'interpréter les données des appareils de mesure, des cartes météo, de dominer la prévision à court et moyen terme
- Pouvoir se situer dans le temps et dans l'espace au sein de l'évolution de la météorologie synoptique, confronter et interpréter les données théoriques et l'état local
- Être capable d'expliquer la mécanique, statique et dynamique qui fait qu'un bateau flotte et avance et est inchavirable. Pouvoir s'adapter aux auditeurs
- Le candidat devra perfectionner sa technique de sorte qu'il soit libre vis-à-vis du support et ce dans les conditions extrêmes de surpuissance. Il perfectionnera également la manutention et l'amarrage, les départs et arrivées sur les différents supports utilisés dans les écoles de croisière. Il sentira les effets de l'assiette longitudinale, latérale, les traînées, enfournements, pourra culer et se mettre à la cape, réduire et renvoyer de la toile sur l'eau, mouiller l'ancre et organiser sa route sur base des cartes marines.
- Connaître et appliquer correctement les bases du RIPAM : règle 1, 2, 3, 5, 6, 9, 12, 13, 16, pour le MSA + RIPAM règle 18 balisage latéral et cardinal et les signaux de trafic portuaire pour le MSIn

→ Module CS 1.3.1. La météorologie (3h + 15 min d'évaluation)

MSIn uniquement

Météorologie générale. L'atmosphère. La pression. Les unités de mesure (Pa, Hpa, mbar...) Fronts. Perturbation du front. Isobares. Carte synoptique. Le vent. Échelle de Beaufort. Le mille, le nœud, le m/s. Savoir se situer dans l'évolution de la météo.

Compétence attendue au terme de ce module :

- Savoir prendre l'information et adapter le support aux conditions météo
- Prévoir l'évolution préparer la séance
- Prévoir et réagir au passage de cumulus
- Prévoir les « replis stratégiques » en fonction du site

→ Module CS 1.3.2. Physique de la voile (3h + 15 min d'évaluation)

MSIn uniquement

Rappels de mécanique, les forces, les vecteurs (somme et différence), les couples et les moments. Archimède et Newton: hydrostatique, les équilibres, les stabilités, assiette et rôle du lest mobile, couple de rappel et couple de chavirage.

Avancement du bateau: La dynamique des fluides (air et eau), portance et traînée, les allures, fonctionnement des appendices.

Réglages sur différents supports essentiellement un sloop et un cat-boat.

Compétence attendue au terme de ce module :

- Connaître l'influence de l'air et de l'eau sur le support et les voiles au point de vue physique
- Maîtrise du langage spécifique (nomenclature)
- Réglage correct du support et des voiles
- Différence entre multicoques et monocoque

→ Module CS 1.3.3. Technique du croiseur (6h)

MSA & MSIn

Exercices de perfectionnement des techniques de la 4e étoile et de l'examen de chef de bord côtier (pour le MSA) et hauturier (pour le MSIn). On fixera les repères, les positions, et les manœuvres types sur les différents supports utilisés dans les écoles. De même pour : armement, mise à l'eau, prise en main, arrivée au ponton, corps mort, amarrage, réglages du gréement, des voiles, vérification moteur, organisation de l'équipage, communication, tenue du livre de bord.

Optimaliser les réglages, l'équilibre de barre toutes allures, mettre à la cape, réduire et renvoyer.

Manoeuvrer au moteur.

Une attention particulière sera apportée à la sécurité de l'équipage et au respect du matériel lors des manœuvres.

Compétences attendues au terme de ce module :

- Maîtrise du support au point de vue vitesse, équilibre, direction, propulsion (MSIn uniquement)
- Maîtrise des départs et arrivées – Départs et arrivées de « plage » (MSA & MSIn)
- Savoir prendre un ris, prise de coffre (MSA & MSIn)
- Maîtrise des virements et empannages (MSIn uniquement)
- Navigation correcte aux différentes allures - Manipulations « à sec » (MSA & MSIn)
- Mouillage sur ancre (MSIn uniquement)
- Navigation sur cartes en tenant compte des marées et des courants (uniquement pour le MSIn, pas pour le MSA)

Compétences spécifiques de la thématique 4

→ Pour la formation MSA

- Être capable d'utiliser (armer et manœuvrer) un bateau d'accompagnement à moteur, de pouvoir prendre un corps mort, de récupérer un homme à la mer, de redresser un bateau, de remorquer et de dégréer sur l'eau
- Connaître la terminologie du matériel utilisé
- Être capable de mettre en œuvre des réparations urgentes et simples des bateaux de sa flotte
- Pouvoir reconnaître les particularités du plan d'eau et les dangers du site, de la météo et en déduire la conception des consignes de sécurité
- Être capable de récupérer un MOB (Man Over Board) et procédure d'urgence avec la terre
- Avoir réussi son BEPS ou les premiers soins en milieu sportif pour obtenir l'homologation de sa formation

→ Pour la formation MSIn

- Être capable d'utiliser (armer et manœuvrer) un bateau d'accompagnement à moteur, de pouvoir prendre un corps mort, de récupérer un homme à la mer, de redresser un bateau, de remorquer et de dégréer sur l'eau
- Connaître la terminologie du matériel utilisé
- Être capable de mettre en œuvre des réparations urgentes et simples des bateaux de sa flotte
- Pouvoir reconnaître les particularités du plan d'eau et les dangers du site, de la météo et en déduire la conception des consignes de sécurité
- Être capable de récupérer un MOB (Man Over Board) et procédure d'urgence avec la terre
- Avoir réussi son BEPS ou les premiers soins en milieu sportif pour obtenir l'homologation de sa formation
- Être titulaire du brevet général de conduite pour prendre part aux stages pédagogiques et d'un brevet radio-maritime pour obtenir l'homologation de sa formation.

→ Module CS 1.4.1. Le bateau d'accompagnement (2h + 30 min d'évaluation)

MSA & MSIn

Affinements des manœuvres et utilisation des différents bateaux d'accompagnement. Adaptation de l'armement. Entretien courant du moteur (2T et 4T) : allumage, relevage, trim, transmission, ... Réparation d'un boudin gonflable

Compétences attendues au terme de ce module :

- Gestion du moteur d'encadrement
- Maîtrise des manœuvres de base
- Se positionner par rapport à la flotte
- Repêcher un MOB
- Redresser une embarcation chavirée
- Placer un parcours par rapport au vent
- Régler l'allure pour un « suivez-moi »
- Utiliser les signaux visuels
- Utiliser une VHF ou un talkie en respectant les règles de la radio-maritime

→ Module CS 1.4.2. Le site: consignes de sécurité (1h + 15 min d'évaluation)

MSA & MSIn

Il sera fait une analyse du plan d'eau, des dangers du site, des obligations légales ... afin d'établir une liste des consignes de sécurité à publier au briefing et à revoir chaque jour.

Compétences attendues au terme de ce module :

- Appréhender le risque lié au plan d'eau
- Sécurité passive et active
- Choix des zones de navigation
- Navigation et coup de vent
- L'appel radio-maritime

→ Module CS 1.4.3. Man Overboard (MOB) (2h + 15 min d'évaluation)

MSA & MSIn

Une séance de récupération d'homme à la mer (Man Overboard : MOB) sera mise en place dégréement et remorquage.

Compétences attendues au terme de ce module :

- Gérer un bateau
- Maitrise de l'approche d'un MOB
- Remorquage

Thématique5: Éthique et Déontologie – 1 module

MSIn uniquement

→ Module CS 1.5.1 Valeurs sociales et morales du sport de la voile (1h)

Au travers de vidéos et de jeux de rôles, on mettra en évidence l'importance du respect des valeurs sociales et morales dans le sport et on apprendra comment transmettre ses valeurs essentielles, particulièrement dans le sport de la voile où l'environnement impose les comportements à adopter en matière de sécurité, d'aide aux personnes en difficulté, de respect de la nature....

Compétences attendues au terme de ce module : comprendre, entre autres l'apport de la voile au point de vue social, écologique et sportif mais aussi les bases du RIPAM et de la signalisation.